



PRÉFÈTE DE LA GIRONDE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bordeaux, le 15 septembre 2022

Incendie de Saumos : le feu est fixé

L'incendie dans le secteur de Saumos, qui s'est déclaré le lundi 12 septembre après-midi, est désormais fixé. La surface brûlée est réévaluée à 3400 hectares. De premières réintégrations ont été autorisées dès 18h pour les personnes évacuées de leur domicile.

La mobilisation des sapeurs-pompiers de la Gironde et d'autres départements, appuyés par d'importants moyens aériens, ont permis de fixer l'incendie aujourd'hui, dans un contexte météorologique plus favorable.

Les sapeurs-pompiers restent vigilants et continuent leurs missions de surveillance, de traitement des lisières et des points chauds, avec l'aide de la DFCI. Des reprises de feux sont toujours observées. Les travaux de forestage se poursuivent.

De premières réintégrations ont été autorisées dès 18h. 1700 personnes sur plus de 1800 évacuées pourront ainsi regagner leur domicile. Les personnes habitant dans les zones brûlées, ne peuvent pas encore rentrer chez elles, les conditions de sécurité n'étant pas réunies pour permettre une réintégration.

Les zones pouvant être réintégrées sont les suivantes :

- Concernant la commune de Saumos, la totalité du bourg et les habitations le long de la D5E3, de la D5, de la route du Grand Courgas ainsi que les lieux dits Petit Courgas et la Lande de L'Eyron ;
- Concernant la commune de Sainte-Hélène, le bourg ainsi que les habitations le long de la D6 dans sa totalité, de la D5 jusqu'à la piste 9 et la route des Tronquas jusqu'à la P9 bis.

En cas d'interrogations, la population est invitée à se rendre dans l'un des deux points d'information : à la maison des chasseurs de Saumos et à la salle des fêtes de Sainte-Hélène.

Les habitants qui réintègrent leur domicile sont appelés à faire preuve de la plus grande prudence, et à suivre les recommandations des autorités sanitaires : <https://www.nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr/feux-de-forets-impact-sanitaire-et-recommandations>.

Plusieurs routes sont de nouveau rouvertes à la circulation, 3 restent fermées dans le Médoc. La liste actualisée est disponible sur le site du conseil départemental : <https://www.gironde.fr/deplacements/inforoutes#incendie-gironde>.

Les fumées de l'incendie provoquent une pollution atmosphérique aux particules fines en Gironde. Pour plus d'information concernant les impacts des incendies sur la qualité de l'air et les recommandations à suivre : <https://www.atmo-nouvelleaquitaine.org/actualite/nouvel-incendie-declare-le-12-septembre-saumos-en-gironde>

.../...

Le département de la Gironde reste placé en vigilance orange feux de forêts.

Fabienne BUCCIO, préfète de Gironde, exprime sa gratitude aux sapeurs-pompiers et à l'ensemble des acteurs mobilisés, qui ont permis de fixer cet incendie après 3 jours de lutte contre les flammes. Elle salue l'engagement des élus et des bénévoles au cours de cette crise, et tient à remercier les sapeurs-pompiers venus de toute la France pour prêter main-forte à leurs collègues de Gironde.

La préfète rappelle que si l'incendie est fixé, il n'est pas pour autant éteint. Les habitants des zones sinistrées sont donc appelés à la plus grande vigilance. La mobilisation se poursuit, de jour comme de nuit, pour surveiller le massif et éviter toute reprise.